

ACTION N° 23

Impulser et mettre en œuvre des projets alimentaires territoriaux

CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ACTION

Un projet alimentaire territorial (PAT) permet au territoire de travailler sur la reterritorialisation de l'alimentation pour offrir aux habitants du territoire les conditions d'une alimentation saine, de qualité, accessible à tous issue de circuits de proximité et contribuant au développement d'une agriculture rémunératrice pour l'agriculteur et respectueuse de l'environnement.

Actuellement dans le territoire seules les communes du PNRL bénéficient d'un tel projet. L'objectif de l'action est d'étendre ce premier périmètre à l'ensemble du territoire du SCOT.

Pour mémoire, à travers un PAT le territoire peut mettre en réseau et en cohérence les nombreuses actions et acteurs déjà engagés, et en faire émerger de nouvelles, en travaillant sur la structuration de l'économie agro-alimentaire locale, en rapprochant les différents acteurs de la chaîne alimentaire du producteur au consommateur en passant notamment par les transformateurs, les distributeurs ou encore les restaurateurs.

Prévus dans la loi d'avenir pour l'agriculture du 13 octobre 2014 (Art 39), les PAT sont construits de manière concertée grâce à l'ensemble des acteurs d'un territoire.

L'action a pour objectif de renforcer l'autonomie alimentaire du territoire au travers des interventions suivantes :

- Faire un état des lieux de la production agricole et alimentaire du territoire
- S'impliquer dans le Projet Alimentaire Territorial porté par le PNRL
- Co-construire, avec les partenaires du territoire, une trajectoire vers un système alimentaire territorial durable
- Formalisation d'un plan d'actions qui pourra notamment intégrer les dimensions suivantes :
 - a. Sensibiliser les agriculteurs et les habitants à l'importance de développer l'autonomie alimentaire du territoire : vente en circuits courts et développement de la consommation locale,
 - b. Soutenir les initiatives de circuits courts, outil de transformation collectifs, entreprise locale de transformation alimentaire, (par exemple légumerie),
 - c. Travailler sur l'approvisionnement en produits locaux et durables de la restauration collective
 - d. Mettre en place un plan de reconquête des friches agricoles (en lien avec le CRTE)

PILOTE (S)	OPERATEUR(S) PRINCIPAL	
CALMV/CCPSMV	PNRL pour CALMV, CCPSMV	
CIBLES/BENEFICIAIRES	PARTENAIRE(S) ASSOCIE(S)	
Habitants	CDA84, PNR du Luberon, les agriculteurs, CIVAM, AgriBio84, magasin de producteurs, marchés, CMAR, Département 84.	
CADRE DE L'ACTION ET DISPOSITIFS/CONTRACTUALISATION ASSOCIES	CCPSMV	CRTE 2.3
	CALMV	CRTE Objectif stratégique 3 a. Préserver et valoriser les ressources naturelles 3.3.1 Améliorer les productions agricoles

REFERENTS CCPSMV

Techniciens : Jean OUTTERS et Lise BAJEUX

Elu(s) : Yves BAYON DE NOYER

NIVEAU D'IMPLICATION DE L'ECHELON COMMUNAL	FAIBLE	MOYEN	FORT

REFERENTS CALMV	
Techniciens : Marion JAME/Jean TRITENNE/Laurence CHABAUD-GEVA	Elu(s) : Sylvie GREGOIRE/Claude SILVESTRE

BUDGET PREVISIONNEL	Fonctionnement	
	Investissement	
	Recette/Financements	

PRINCIPALES ETAPES ET CALENDRIER	
2022	- Diagnostic – Plan d’actions – Déploiement des premières actions
2023	- Mise en œuvre du plan d’actions
2024	- Mise en œuvre des actions
2025	- Mise en place et suivi des actions
2026	- Mise en place et suivi des actions
2027	- Mise en place et suivi des actions

VOLET DU PCAET	ATTENUATION	ADAPTATION	QUALITE DE L'AIR

SECTEUR(S) D'ACTIVITE CONCERNE	REGLEMENTAIRE(S)	AUTRE(S)
	Agriculture / Transports de marchandise...	Alimentation

NIVEAUX D'IMPACTS	FAIBLE	MOYEN	FORT
Production énergies renouvelables et de récupération			
Réduction des consommations d'énergie			
Réduction des émissions de gaz à effet de serre			
Réduction des polluants atmosphériques			
Emplois créés			
Réduction des inégalités sociales			
Chiffre d'affaires local généré			
Maîtrise des dépenses de fonctionnement			
Préservation de la biodiversité			
Stockage du carbone			

INDICATEURS DE SUIVI	OBJECTIFS / RESULTATS
Nombre de projets ayant vu le jour	
Nombre d'exploitations concernées	
Taux d'achat des produits locaux dans la restauration collective	
Nombre d'hectares remis en culture	

COMMENTAIRES, POINTS DE VIGILANCE	<ul style="list-style-type: none"> - Capacité financière et coût pour les familles - Rentabilité économique pour les agriculteurs
-----------------------------------	---

	- Intégrer les problématiques d'alimentation et d'agriculture durable comme des objectifs stratégiques prioritaires
--	---

CONSULTATION HABITANTS	Avis favorable
-------------------------------	----------------